

## Audition de M. Martin

---

Jeudi 3 décembre 2019 à 15 heures  
Maison de l'ordre des avocats de Paris, 2 rue de Harlay, 1er arrondissement, Paris

*Point d'attention : Dans cette version du témoignage, les identités du ou des agresseurs ont été modifiées par des pseudonymes, ainsi que les personnes directement mises en cause pour des faits susceptibles de recevoir des qualifications pénales (notamment : non dénonciation, non-assistance à personne en danger). Les pseudonymes sont entre slash (ex : /EPHREM/) pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Certaines données ont été modifiées lorsqu'elles permettaient d'identifier sans équivoque et directement ces personnes (ces modifications sont également entre //). Les autres identités, les noms d'institutions ainsi que de lieux ont été conservés.*

*Présents pour la CIASE : Jean-Marc SAUVE (président) et Antoine GARAPON (membre).*

**Martin :** Le fait que cette commission vous ait été confiée, ça m'a inspiré confiance. J'en avais parlé à Olivier Ribadeau Dumas quand j'ai vu cette décision lourde des évêques, je l'ai appelé et il m'a expliqué que les choses allaient se mettre en place. J'ai répondu au questionnaire par écrit le 12 août, mais je n'ai gardé aucune trace de ce que j'ai envoyé. Donc là, j'ai essayé de reprendre par écrit, et j'ai une copie pour vous. On a échangé sur les modalités d'audition le 28 octobre.

Sur le premier point "Faits / Contexte", d'abord ce sont des choses qui se sont passées il y a 60 ans. La mémoire est imparfaite et, en particulier, concernant les mots qui ont pu être employés dans ces circonstances-là. Je ne me souviens que de très peu de choses. Je dois dire avant d'entrer dans les faits que ce qui est frappant c'est cette espèce de black-out, de silence. Je suis entré en analyse, sur différents sujets évidemment, mais de ça je n'ai jamais parlé. Et ça a provoqué un très grand silence, dont j'ai découvert l'origine l'année dernière, avec ma compagne, qui est psychanalyste. Je me suis rendu compte alors, à ce moment-là, que je n'en avais jamais parlé.

Donc la mémoire est imparfaite, non pas concernant les faits, mais concernant les mots. Les "Lieux" il y en a trois : il y a le collège de /F/ qui n'existe plus. C'était un petit séminaire créé pour les enfants des grandes familles du Nord qui se destinaient à la prêtrise, puis il a été ouvert à des élèves sans vocation précise, avant de fermer dans les années 1960 faute de recrutement. Donc j'ai été dans ce collège de la 6ème à la classe de 1ère, et j'en suis parti pour faire ma terminale à Paris.

La personne incriminée n'est plus de ce monde. J'ai fait une petite enquête très discrète auprès des archives de l'ordre concerné, en disant que je cherchais le nom d'un certain nombre de professeurs. J'ai donc quelques éléments pour bien préciser les dates. Lui, ce prêtre, ordonné dans les années 1950, a été au collège jusque dans les années 1960 ; il était à la fois professeur et surveillant. Le surveillant circule, il dort dans une alcôve dans le dortoir. Il y avait deux grands dortoirs d'une centaine d'élèves, et lui avait une place stratégique dans une alcôve à l'entrée du dortoir. C'était une personnalité assez faible, tourmentée sûrement par toutes les questions sexuelles ; il avait un rôle assez secondaire dans l'encadrement du collège qui était beaucoup plus intellectuel. C'était le surveillant de nuit. Il était obsédé par toutes ces questions. Je me souviens qu'une fois il m'avait dit : « deux morceaux de lard qui se frottent » ; pour lui, c'était ça la relation entre deux personnes. Il avait un frère qui était coureur donc ça l'interpellait beaucoup, car lui n'était pas prêtre. Il avait vraiment un problème personnel avec toutes ces questions. Il y a trois séquences qui me concernent directement : il y a d'abord des espèces de petits rituels avant le coucher, à la porte du dortoir. Je revois encore la scène, parce qu'on avait des systèmes de minuterie, où il m'embrassait sur la bouche etc... Et moi je ne pouvais rien dire,

car il était surveillant. Et ça, ça a duré assez longtemps. C'était un rituel.

**Antoine GARAPON** : Et ça n'allait pas plus loin ?

**M** : Ça c'est la première chose. Je parlerai des parents après, parce que je pense que les parents portent une grande responsabilité dans ces affaires-là. En ce qui me concerne, c'est le cas de ma mère pour des raisons que j'essaierai d'expliquer.

Mais la deuxième chose, c'est que ce prêtre était souvent invité à dîner chez nous. Il a eu l'idée une fois, mais je ne me souviens plus exactement quel âge j'avais, de proposer à mes parents de m'emmener visiter les châteaux de la Loire dans la région de Blois. Et là je me suis retrouvé avec lui la nuit ; il n'y avait qu'une seule chambre et qu'un seul lit. J'avais peut-être 14 ans, ma mémoire n'est pas très précise, mais il y a eu des relations sexuelles forcées. Il m'a obligé à le masturber plusieurs fois, je ne me souviens pas de paroles, mais je me souviens d'odeurs, de sueur, de sperme, de chaleur. Et je me souviens que j'étais à la fois dégoûté et terrorisé. Je ne sais pas quels mots il faut utiliser, mais ça ressemble quand même à un viol. Même s'il n'y a pas eu de fellation, à ma connaissance. Si j'avais à choisir je dirais non, mais je n'ai aucune mémoire des mots prononcés. J'étais avec lui et je ne pouvais pas m'échapper, parce que j'étais avec un prêtre surveillant qui avait toute la confiance de mes parents. Ça, ça a été la partie la plus difficile et la plus traumatisante, mais je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite.

La troisième chose qui m'est revenue plus précisément en préparant cette audition, c'est ce que j'appellerais un harcèlement de sa part. Il a quitté le collège, moi aussi d'ailleurs. J'ai réussi à partir de ce collège, à imposer cela à mes parents sans leur dire pourquoi. Et il a été nommé dans une ville d'Essonne, et il se trouve qu'après le bac ma mère a trouvé dans le Figaro une annonce où on cherchait un jeune professeur pour faire des cours en 6e ou en 5e dans cette même ville. Et là j'ai dû faire face à ce que j'appelle du harcèlement, mais sans actions physiques. Et ça c'est en préparant cette audition que je me suis rendu compte à quel point c'était important.

Alors je me suis posé des questions. Pour la période du collège pourquoi je ne me suis pas révolté ? Parce que c'était un prêtre, un professeur, un surveillant. Il animait un cercle culturel, il y avait quelques invités, ils écoutaient de la musique, il y avait des discussions. J'étais dans l'impossibilité complète d'en parler à mon directeur de conscience qui était un confesseur. Je pense qu'il y a quelque chose qui relève d'une certaine "servitude volontaire", c'est à dire qu'il y avait la solitude de l'internat, j'étais loin de ma famille, j'étais assez malheureux dans cet internat. Et donc je me suis interrogé sur le fait, je ne dirais pas « complicité » parce que ce n'est pas ça du tout, mais sur le fait qu'il n'y ait pas eu de révolte. Après tout, j'aurais pu protester, en parler. Mais d'abord, auprès de qui ? Et peut-être que l'idée que j'étais distingué parmi la masse d'élèves a pu jouer. Quand on est dans une masse comme ça, il suffit de quelques paroles pour se sentir un peu plus important, d'autant plus que j'étais plutôt un bon élève. J'étais premier de ma classe pendant six ans ; j'ai retrouvé des carnets scolaires ; j'avais le premier prix d'excellence ; ça avait un avantage, c'est qu'il permettait de rentrer une fois par mois le samedi soir chez soi et non pas le dimanche matin, pour revenir de nouveau le dimanche soir. Donc il y avait un avantage réel, et je pense que c'est un peu ça qui expliquerait cette absence de révolte. Je me suis évidemment concentré sur mes études. On avait un petit journal. La seule première démarche que j'ai faite, c'est d'exiger de quitter le collège pour la classe de terminale. Je pense aussi que j'étais dans l'incapacité morale et psychologique de comprendre dans un internat religieux que ce prêtre était finalement amoureux de moi. Et je l'ai compris plus tard, après le collège. En effet, après le collège il y eu vraiment du harcèlement, mais à distance : courriers, téléphone... Là j'ai pu échapper un peu à tout ça en trouvant refuge auprès d'autres professeurs. Je pense qu'à un moment il a dû porter ses élans vers d'autres personnes de la communauté portugaise dont il était devenu l'aumônier.

Je ne sais pas ce qu'il s'est passé à ce moment-là, mais c'est là que j'en ai parlé à mes parents en tout cas. Parce que c'était trop, j'avais passé le bac et le harcèlement continuait. Ils sont tombés des nues. Mon père a décidé de ne plus l'inviter à dîner, parce que mes parents étaient extrêmement catholiques, surtout ma mère, et c'était très, très chic et bien d'inviter un prêtre à dîner le samedi soir ou le dimanche. Ma mère est restée dans le déni. Le fantasme de ma mère, c'était que je devienne prêtre, d'où ce choix de rester dans le déni. La deuxième raison de ce choix est que mon père ne voulait pas que je fasse d'études, et donc elle a

probablement convaincu mon père que je fasse des études en lui faisant croire ou en lui disant que j'avais peut-être la vocation. D'où le choix du petit séminaire de /F/. J'insiste là-dessus parce qu'il y a un lien si vous voulez dans mon histoire personnelle entre ces événements-là dont je n'ai mesuré l'impact que beaucoup plus tard. Ça a provoqué un effet de black-out, comme un souffle. J'étais chargé de faire ce que ma mère n'avait pas pu faire elle-même, elle voulait être religieuse mais voulait des enfants. C'était compliqué, et c'est vrai qu'on avait deux professeurs dont l'un avait été missionnaire en Indochine, l'autre au Togo, et donc elle se disait que c'était intéressant pour moi qui voulait devenir géographe. Il y avait là une possible attraction. Donc ma mère reste dans le déni, et puis elle ne m'avait pas non plus, selon ses propres paroles, facilité les choses sur le plan de l'éducation sexuelle, parce que c'était elle qui s'en était occupée. Elle m'a expliqué qu'il fallait se méfier, que c'était par là que se transmettaient les maladies, c'était mal traité, si j'ose dire.

Il y a eu un autre épisode, qui n'est pas très, très important, avec un professeur de philosophie du lycée parisien où j'ai réalisé une partie de mes études, qui, lui, est toujours vivant. J'assistais à une conférence, j'habitais en banlieue, et le soir, comme ma mobylette était coincée dans la cour de l'Institut Catholique rue de Vaugirard, il m'a proposé de venir dormir chez lui pour avoir des relations. Moi ça m'a beaucoup choqué, il était un peu étonné et, là, j'ai pu lui dire que ce n'était pas possible, puisqu'il était prêtre. Donc là, j'ai pu dire quelque chose. Il a d'ailleurs abandonné la prêtrise pour devenir psychanalyste, tout en continuant de faire de la philosophie. C'était quelqu'un qui aimait les jeunes gens mais moi je ne le savais pas.

Alors "Impact et conséquences". Je dirais que d'abord ma famille n'était pas un milieu très porteur sur ces questions-là, pour mener une vie normale. Moi je crois qu'il y a eu un télescopage incompréhensible et mal analysé, avec le discours de ma mère sur la vie sexuelle, le péché, les maladies, le fait que c'était présenté comme un désir uniquement d'origine féminine. Je me souviens de cette phrase : "Le plaisir est permis par Dieu pour encourager la fécondation", autrement dit, s'il n'y avait pas de plaisir on ne ferait pas d'enfants. Donc il y avait quand même quelque chose qui renvoie un peu à cette doctrine de l'Église, très archaïque. Moi je considère que ce qui s'est passé dans un de ces hôtels de la région de Blois, parce que c'était la première fois que j'étais dans cette situation de rapport imposé, ça a vraiment eu des conséquences durables sur ma vie. Tout est toujours allé bien, sauf sur le plan de la vie conjugale et sexuelle. En effet, j'ai eu un problème de démarrage de vie de couple, j'ai divorcé deux fois. Je me suis encore séparé en 2013 et, depuis plusieurs années, je suis en situation d'impuissance complète. Je dirais d'une certaine façon que ça m'arrange parce que ça m'évite de me poser toutes ces questions, mais ce n'est pas très « marrant » pour ma compagne, mais comme on a le même âge, qu'elle est analyste et qu'on est amis depuis longtemps, il y a une compréhension. Mais ce n'est pas toujours simple. Est-ce que ça vient de là ? Pas forcément, il peut y avoir d'autres facteurs, je ne cherche pas une seule cause. Mais il y a des événements initiaux. Donc en fait quand je reconstitue, il y a bien un fil rouge depuis cette période-là, qui fait que les choses vont bien, sauf dans un seul domaine. Moi je me suis réfugié dans l'étude, je suis devenu un homme d'études, j'ai réussi, écrit des livres, tout va bien, je suis très heureux, je voyage. J'ai été sauvé par le travail. J'aimais beaucoup l'atmosphère, l'ambiance monacale de ce petit séminaire, l'étude entre cinq heures moins le quart et sept heures et quart, c'était merveilleux. J'aime l'étude. Je me suis réfugié là, mais pas de manière traumatique du tout. Ce qui est resté traumatique, ce sont les affaires sexuelles. Alors, traitement par l'Église, zéro. C'était impensable pour elle qu'il puisse se passer des choses comme ça... Je ne la vois pas complice, parce que j'ai un peu identifié d'autres prêtres et curés avec lesquels il n'y avait aucun problème et qui étaient formidables. Donc il y avait un mouton noir quoi.

Et un jour, le recteur m'écrit avec quatre autres prêtres. Il était recteur d'une maison dans un couvent. Il m'a écrit parce que le journal La Croix m'avait consacré la veille une page entière en fin de numéro, dans les portraits. Donc il m'a écrit, je peux vous donner le courrier, très admiratif.

**AG** : Donc qui ? Pas l'abuseur ?

**M** : Non. Le recteur, lui aussi décédé, m'écrit qu'il se rappelait que j'étais un très bon élève, et qu'il était content que je sois devenu une sommité. Il se souvenait aussi que j'étais un grand lecteur, car on devait faire signer par le lecteur tous les ouvrages que l'on empruntait à la bibliothèque. Je me souviens une fois avoir amené en 5ème "Le Zéro et l'Infini" d'Arthur Koestler, et il y avait des scènes, des dessins un peu érotiques

dans une prison à Prague, et il m'avait dit : "Oui ça va, vous pouvez lire ça". Et là, en bas de la lettre, il y avait sa signature et quatre autres signatures dont celle de l'individu en question. Et je dois dire que, là, j'ai été vraiment tenté de faire ce que je fais maintenant avec vous. Donc c'était quand même il y a 12 ans, et je voulais dire que j'étais très content de cette lettre, mais qu'il y avait quand même un signataire qui posait problème. Peut-être à cause de ce que vous m'avez dit Antoine, je dirais rétrospectivement que, moi grâce à ce collègue, j'ai pu faire des études contre la volonté de mon père et je m'en suis sorti. Agrégation, doctorat... Donc je ne voulais pas, en quelque sorte, l'incriminer en remettant en cause le collègue tout entier, en disant qu'il y avait un mouton noir parmi les signataires. Ce qui m'a choqué, c'est que ce prêtre ait signé. Il n'aurait pas signé, je n'aurais rien fait. Lui il savait pourquoi il signait, pour se disculper en quelque sorte, il s'accrochait au wagon des compliments. Et là j'ai vraiment tourné ça longtemps dans ma tête, et puis je me suis décidé, à la fois par respect pour le recteur, bon et exigeant, et par gratitude pour la formation reçue, formation classique, latin-grec, pas grand-chose d'autre d'ailleurs, mais une formation formidable. J'ai pesé le pour et le contre, mais du coup je ne me suis pas libéré de ça, et comme je l'avais déjà écrit à certaines personnes de la Commission ... Je ne sais plus ce que je voulais dire.

**AG** : Vous ne l'avez pas fait.

**M** : Oui, le moment émancipateur. Moi ce que j'attendais, ce que j'attends, ce que vous offriez, qui est précieux finalement, c'est pouvoir parler. J'appelle ça vraiment émancipateur, se sortir de quelque chose dont j'ai toujours ignoré ou sous-estimé les effets. J'ai parlé de black-out tout à l'heure, mais c'est plutôt un effet de souffle, c'est à dire que c'était quelque chose de violent, et on vit avec ça en oubliant les origines et ce qui s'est passé. C'est en retravaillant sur tout ça depuis un an que je m'en suis rendu compte. Donc j'ai décidé de ne pas répondre au courrier du recteur, parce que je n'étais pas sur une ligne de délation, de vengeance, mais enfin ça m'a coûté. Ça m'a coûté d'être obligé de ne pas réagir. J'ai parlé d'analyse tout à l'heure, et puis il y a eu l'annonce de la Commission en novembre 2018 par Olivier Ribadeau-Dumas, et lui m'a dit qu'il fallait parler. C'est un changement souhaitable pour l'Église, car il n'y a pas eu de traitement par l'Église. Je n'en ai jamais parlé à qui que ce soit, ni même à mon abuseur. Au bout d'un moment, je n'ai plus répondu à ses appels téléphoniques, à ses courriers, j'ai tout jeté. Mais c'était vraiment du harcèlement, sans actes physiques, mais en permanence.

**AG** : Et ça a duré longtemps ça ?

**M** : Jusqu'au moment où il a dû trouver un Portugais. Moi, c'est mon hypothèse. Ça a duré plusieurs années, 3-4 ans je pense. C'est un épisode qui dure quand même sur dix ans, même si les actes violents ont été relativement limités, limités mais quand même intenses. Alors pas de traitement par l'Église. Qu'est-ce que ça a provoqué chez moi ? Si jamais j'avais eu l'idée de devenir prêtre, parce qu'il y avait des gens qui m'intéressaient, notamment ces deux missionnaires professeurs d'histoire et géographie, ma vocation s'est terminée. Mais je ne le regrette pas, parce qu'au fond je dis souvent que je pars en mission, mais je travaille pour deux ministères. Donc je peux m'amuser de ça, j'en suis très content. Là ils m'ont marqué. Je ne sais pas si j'ai perdu la foi mais j'ai certainement rompu avec l'Église comme institution, mais pas avec l'Évangile comme exigence de vérité, ni avec la maîtrise culturelle. Omerta, il n'y a pas de preuves que les pratiques de ce prêtre étaient connues des autres. Et il n'y avait pas d'informations sur les autres élèves, je ne sais pas s'il a fait ça avec d'autres. Il faudrait que je demande à mon frère qui avait trois ans de moins que moi et qui était au Collège. Je le protégeais, mais je ne sais pas ce qui s'est passé pour lui, ça me gêne beaucoup de lui en parler.

Sur la doctrine, je l'ai dit dans la réponse écrite au questionnaire, je pense que les lacunes dans la doctrine, les failles sur toutes ces questions-là dépassent largement le périmètre de la Commission. Je crois quand même que dans la doctrine de l'Église catholique, il y a quand même de vrais problèmes autour des femmes etc., enfin il y a un problème de fond. Mais je n'en fais pas la cause de ces comportements. Mais comme j'ai été élevé dans une ambiance catholique, cela n'a pas simplifié les choses. Sur la Commission, juste une remarque à faire, parce que je dois dire qu'après avoir répondu au questionnaire, j'ai reçu le 18 octobre un courrier de Mme Bajos et de M. Tricou, me proposant de rencontrer des membres de la Commission pour un

entretien. Mais elle se présentait comme directrice de recherche à l'INSERM, et elle voulait réaliser une étude basée sur ces entretiens. Alors moi je dois dire que j'ai répondu, tout de suite le lendemain, je vais vous lire ma réponse, ce n'est pas une critique adressée à la Commission : *« J'ai bien reçu votre message qui m'a profondément choqué et perturbé, car il dénote une méconnaissance profonde des raisons qui m'ont amené à vouloir témoigner devant la Commission, désignée par l'Église de France. Et je considère qu'il s'agit d'un détournement de ce que devrait être la raison d'être de ces auditions. Pour témoigner des dégâts subis dans ma vie personnelle à la suite des faits que j'ai pu rapporter dans la réponse écrite au questionnaire, que j'ai rempli avec soin, mais qui ne me permettait pas d'être plus explicite, je souhaitais pouvoir être entendu par des responsables de l'institution qui a couvert ces méfaits, et non pas par des chercheurs, et encore moins par une instance de recherche médicale, l'INSERM. A ce stade de la procédure de la Commission, je ne peux être ni un objet de recherche, ni même un sondé supposé alimenter les statistiques contribuant à la nature de futurs articles. Dans ces conditions, j'ai le grand regret d'être contraint de renoncer à un témoignage oral, dont j'attendais un moment libérateur, et je souhaite vivement que vous ne persistiez pas dans cette approche scientifique. »*

Cela a évidemment provoqué d'autres messages d'Antoine dès le 24, donc rapidement. Mme Bajos m'a répondu en s'excusant et en expliquant plus en détail que, parallèlement à ses travaux de recherche, auraient lieu des auditions avec des membres de la Commission indépendante... On a rétabli les choses, je lui ai répondu : *« Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps d'une réponse. J'ignorais qu'un travail de recherche avait été engagé en parallèle aux auditions, d'où mon précédent message. Vous comprenez bien que dans un premier temps l'enjeu prioritaire de témoigner en personne devant la Commission, en tant que tel, et j'étais depuis le 12 août en attente d'un signe pour une audition, il me semblait que les personnes en charge avaient mes cordonnées. Je n'exclus pas de contribuer à votre recherche, mais seulement dans un deuxième temps, qui sera celui de la mise à distance et de son utilité collective »*. Je dois dire que quand j'en ai parlé à un ami psychiatre, en disant que je voulais faire ça parce que cela pouvait être utile, il m'a mis en garde contre l'idée d'utilité collective. Il m'a dit qu'il fallait d'abord que je parle de moi. Moi ce que je retiens c'est à quel point sont marquantes les choses qui se passent à 13-14 ans, quand on est malheureux dans un internat. Même si l'on ne se souvient plus des mots, cela reviendra peut-être. Mais tous les petits signes d'attention qui font qu'on sort du lot, évidemment c'est un terrain favorable pour tous les abus. Et puis il y a aussi l'aveuglement des parents, surtout de ma mère. Parce qu'évidemment tout ça elle ne pouvait pas le comprendre, cela contredisait ses projets, j'ai toujours eu le sentiment qu'elle ne me comprendrait pas. C'est pour ça que je me suis tu. Je n'en ai parlé qu'après le bac lorsqu'en fait j'ai reçu mon premier salaire. Au moment où je commençais à m'émanciper de mes parents parce que j'avais besoin d'un travail pour payer mes études, et que je suis retombé sur ce prêtre.

**AG** : Parce que c'est ta mère qui vous renvoie dans cette ville, et elle sait qu'il est là-bas.

**M** : Oui, il y a un peu de déni dans son attitude, parce qu'elle n'a pas renoncé à ce que je fasse ce qu'elle n'avait pas fait. Elle voulait être religieuse.

**AG** : Mais est-ce qu'elle savait que vous aviez des problèmes avec lui, avant de vous envoyer là-bas ?

**M** : Non, c'est à ce moment-là, quand il a appris par mes parents que j'étais professeur dans un collège privé à côté, à quelques centaines de mètres du couvent, il m'a quasiment sauté dessus. Je recevais tout le temps des appels téléphoniques, des courriers. J'appelle ça du harcèlement.

**AG** : Oui bien sûr, aujourd'hui ce serait clairement du harcèlement sexuel oui.

**M** : Heureusement, j'ai rencontré d'autres professeurs amis. Et à un moment, je ne sais plus exactement quand, il a sans doute été question de l'inviter à dîner, je revois encore le moment où j'ai dit à mes parents ce qui s'était passé. Ils étaient effondrés. Ce qui est frappant, c'est le poids de tout ça, l'effet de souffle, le poids. Mon silence au cours de l'analyse, c'était autour de ça, ça ne pouvait pas sortir. Je ne m'en suis rendu compte que l'année dernière. Donc les conséquences sont durables. Alors j'ai eu de la chance parce que j'ai



retrouvé quelqu'un que je connais depuis longtemps, elle-même veuve depuis presque dix ans de quelqu'un qui était un ami proche. Il n'y a jamais eu d'ambiguïté avant entre nous, mais on s'est rapprochés relativement récemment, pour partager nos solitudes. Tout va bien, parce qu'elle est extrêmement compréhensive mais finalement tout se passe comme si je ne pouvais vivre avec une femme que s'il n'y avait pas ces questions-là. J'ai quitté toutes celles avec qui j'ai couché, vous voyez donc il y a quand même un truc qui n'est pas un problème physique. C'est un problème psychologique, et encore une fois sans vouloir tout ramener à ça, ce qui est important, ce n'est pas seulement des relations sexuelles forcées, c'est que c'est initial, c'est comme ça qu'on commence. C'est la première fois qu'on est dans un lit avec quelqu'un, à l'âge de 13-14 ans. Il y a les deux éléments : le fait même, et le côté première fois. C'est tout ce que j'ai à dire.

**AG** : On s'efforce de ne transmettre que des documents anonymisés, pour qu'il n'y ait pas d'accidents, ni de fuites intempestives. Merci pour ce témoignage qui est très émouvant et intéressant. Même si chaque expérience est unique, on reçoit beaucoup de témoignages de cette nature, dans lequel des choses sont récurrentes. Par exemple, l'impossibilité de parler, le black-out qui dure 30 ans, 40 ans, c'est inimaginable. Des gens qui ne se souviennent pas, ça pèse sur eux mais ils ne se souviennent pas. Mais c'est là, c'est comme quelque chose qui ne vieillit pas. Et donc finalement l'agression dépose quelque chose, ou introduit quelque chose dans la psyché, qui ne vieillit pas, qui ne se nomme pas et qui oriente néanmoins des choix de vie.

**M** : C'est banal ça.

**AG** : Ah non, ce qui n'est pas banal, c'est la compréhension qu'on en a. Pour moi, la compréhension qu'on en a est tout à fait nouvelle, et on n'est pas dans la psychiatrie, on est dans autre chose.

**M** : C'était une autorité, il était prêtre. C'était un abus d'autorité, mais on a, comme je le disais en même temps, besoin d'être remarqué. C'est comme si c'était une sorte de traitement de faveur, vous comprenez ? Parce que la vie au Collège, la vie en internat c'est dur, très dur. Moi j'étais malheureux.

**AG** : Il est décédé ce prêtre ?

**M** : Oui, il est décédé. Alors que l'autre de l'époque, non. Mais bon, je ne veux pas insister là-dessus. Il couchait quand même avec la moitié de ses élèves.

**AG** : Oui mais ça c'est quand même un problème en soi. Et toujours aujourd'hui ?

**M** : Oui, maintenant il est vieux, mais il est connu. Il a édité, il est dans la tradition du pédagogue grec. On élève les jeunes gens et on abuse d'eux. Pascal Quignard a écrit des choses intéressantes et un peu brutales là-dessus. Lui il est complètement là-dessus, vous êtes fascinés par un pédagogue. Il était professeur dans mon lycée, il était prêtre, il est passé de la confession à l'analyse, il a fait une analyse avec un psychanalyste reconnu, donc ce n'est pas rien. C'est vrai que c'était un prof de philo formidable. Il m'a fait découvrir la psychanalyse, c'est important. Un moment je voulais être analyste, je tournais autour du pot, mais je ne savais pas. J'ai commencé à lire, j'étais passionné, mais je n'étais pas du tout fait pour ça. Mais parce que je tournais autour de..., je ne sais comment le nommer, mais autour de cette espèce de trou noir. J'ai parlé d'effet de souffle, il se passe quelque chose, ça bouleverse tout, mais on sait plus du tout d'où ça vient. Moi je n'ai retrouvé les raisons de mon silence que l'année dernière. Et en plus, mon analyste est mort, assez jeune. Je voulais aller le revoir, mais il y a toujours d'autres priorités. Il y a quelque chose qui est de l'ordre d'un refoulement radical, mais c'est là. Je l'ai découvert l'année dernière, en discutant avec ma compagne, j'ai dit : "Mais voilà, mon silence, c'est ça !". Quand on se tait, c'est qu'il y a quelque chose qu'on n'arrive pas à dire. Je ne l'ai compris que l'année dernière, j'avais 72 ans. J'ai 73 ans cette année. Vous vous rendez compte ? Et brusquement c'est à ce moment-là que votre Commission est annoncée, je veux dire, il y a eu un concours de circonstances formidable. Puis, ça vous est confié à vous Monsieur, que j'admire beaucoup, comme patriote et haut fonctionnaire français. Donc ça, ce sont des mesures de confiance. Je me suis dit qu'il va falloir que je prenne ça à bras le corps. Et depuis cette période-là, j'ai changé mes rapports y compris

avec mes enfants. J'ai cessé de les mater, j'ai pris plus de distance avec eux, je suis un grand-père plus actif. Depuis un an, il y a eu énormément de changements positifs en réalité. Et je pense que le fait de pouvoir venir ici, encore une fois sans chercher une cause unique, ce n'est pas la cause unique de ces problèmes, mais la cause initiale. Le fait que ce soit la cause initiale, c'est beaucoup plus important que la suite, c'est ça que je veux dire.

**AG** : Tout à fait. Ce que l'on constate, c'est que ça affecte la totalité d'une vie. Ça n'affecte pas la durée de la vie, on n'est pas dans la durée de l'empreinte, on est dans la totalité qui est constitutive d'une vie.

**M** : Maintenant, je suis capable de confirmer ça depuis un an. Mais j'en étais incapable avant, parce que je me demandais ce qui se passait. J'avais une vie très instable, comme je vous l'ai dit tout à l'heure ; et là j'ai trouvé quelque chose qui est une amitié très, très affectueuse, formidable, tout va bien. Et quand on a nos âges on est privilégié, on a des amis, on voyage, on a des maisons. La vie est belle. Mais il y a ça. Si vous voulez le facteur déclenchant, ça a été quand j'ai vu la date choisie par la conférence des Évêques : "depuis 1950". Ça, c'était fondamental. Et tout de suite j'ai écrit une chronologie sur un bout de papier. J'ai fait ça dans le TGV, puis j'ai vérifié, et j'étais dans les clous. Donc je vais pouvoir témoigner, je suis concerné par cette démarche. Et ce laps de temps que vous avez choisi, 70 ans, c'est fondamental parce que c'est peut-être des choses qu'on est seulement capable d'aborder à nos âges.

**Jean-Marc SAUVE** : Cela rejoint en réalité, je m'en suis rendu compte après coup, les intuitions des autres commissions nationales, je pense notamment aux Pays-Bas, à l'Allemagne, à l'Australie, à l'Irlande. A partir des années 2000, on a dit : "1930, 1935". Aucune Commission ne s'est concertée avec une autre, mais toutes, je pense, ont éprouvé la nécessité de s'ouvrir à des histoires personnelles, à des vies qui ont été perturbées et affectées, y compris avant l'âge de 10 ans, ou autour de l'âge de 10 ans. En retenant comme point de départ 1950, on est sûr que les octogénaires qui ont été abusés peuvent se tourner vers nous. La décennie des plus nombreux abus, c'est 1960-1970, 28%. Ensuite, 1950-1960, 24%, et 1970-1980, 18%. 8% des signalements portent sur des faits antérieurs à 1950. Une des toutes premières lettres que j'ai reçues après que la Conférence des Évêques a rendu publique ma désignation, venait d'une personne qui m'a parlé de ses souvenirs de pensionnaire, dans une pension à Versailles, dans les années 1940, pendant l'Occupation. Heureusement que France Victimes n'a pas raccroché le téléphone en disant que ce n'était pas la période sous revue.

**M** : Parce qu'en France comme ailleurs en Europe, il y a une date clef : c'est 1968. Donc on est encore avant 1968, point de départ de la fameuse libération sexuelle importée de Californie un peu partout. A partir de là, les choses changent. On parle alors beaucoup plus publiquement d'un certain nombre de choses. Mais avant non, on est dans l'âge classique. Il n'y a pas de changements, et l'Église n'évolue pas. Cette affaire de dates, j'ai trouvé ça formidable. Parce qu'encore une fois, il faut être assez vieux et assez sage pour aborder ces questions-là, sans que ça ait des effets destructeurs maintenant. Peut-être que si l'on n'arrivait pas à en parler avant, c'était pour se protéger. Parce que si on en parlait avant, qu'est-ce qui se passait ? Imaginons que j'ai fait une lettre vengeresse, qu'est-ce qui se serait passé ? Je ne l'aurais peut-être pas supporté moi-même, j'aurais provoqué un scandale. Je n'aurais pas été capable d'assumer les conséquences, j'aurais détruit une communauté, pour un seul individu. Il y a un âge où l'on est capable de revenir sur ces questions-là, sans dommages, parce que les dommages ont déjà été faits. Ça n'en ajoute pas, c'est l'inverse. C'est pour ça que je parle d'émancipation, de venir parler ici. Il peut en sortir une plus grande légèreté.

**JMS** : Ce que vous dites est à la fois très émouvant et très juste. Cela rejoint quelques intuitions que j'ai pu entendre ou saisir ou comprendre, à l'occasion de précédentes auditions, mais vous le formulez avec une justesse très, très remarquable. L'âge actuel des personnes qui s'adressent à nous : 32% ont 70 ans et plus. Et 50% ont entre 50 et 69 ans. Ce qui veut dire que 82% des personnes qui nous parlent ont plus de 50 ans.

**M** : C'était la France, la morale de l'époque, avant 68.

**AG** : Il y a l'idée de piège qui ressort bien dans ce que vous dites, et qu'on va rencontrer souvent. Le piège, c'est quand on est bridé, en partie par son propre désir. C'est à dire qu'il y a une capacité absolument géniale de la part des prédateurs qui est quasiment animale, je pense qu'elle n'est même pas pensée en tant que telle. C'est à dire d'accorder la distinction, et de savoir que cette distinction est un pouvoir sur les élèves, et qui parfois va créer un système quasi-mafieux dans l'institution. Dans une précédente audition, il y avait les chouchous qui devaient passer 30 min avec le confesseur dans sa chambre, en foi de quoi ils étaient préférés et distingués.

**M** : Moi c'était de la distinction, parce qu'il y avait une masse qui est dure. Et donc quand on est bon élève, on se fait remarquer.

**A** : Je ne sais pas si c'était conscient, mais la prédation réussie, c'est celle qui s'appuie sur quelque chose d'intérieur à la victime. Son désir sexuel par exemple, ou le désir de faire et réussir des études.

**M** : Oui, c'étaient les études, la solitude surtout. La souffrance liée au collège ; moi, la première année au collège, je pleurais tout le temps. Et je pense que le surveillant, à force de faire des tours, a fini par voir que des gamins pleuraient. C'est peut-être comme ça que ça commence. Et ce côté animal, c'est ce que je disais tout à l'heure : "Deux bouts de lard qui se frottent". C'est la seule phrase qui me soit restée de cet individu. Lui-même était troublé, il avait un problème avec ça. Parce qu'il y a des prédateurs qui n'ont pas de problème avec ça, lui s'interrogeait beaucoup à cause de la vie de son frère. Il était complètement coureur et s'en vantait. Donc il choquait son frère qui était prêtre. En plus, il y a dû avoir des histoires de famille très compliquées, il le provoquait presque.

**AG** : Vous pensez que le prêtre avait été abusé ?

**M** : Non je crois pas du tout. Mais le petit frère le provoquait, parce qu'il avait une vie dissolue et s'en vantait, alors que lui avait une vie de prêtre. Je me souviens de cette phrase, « je la sens encore », il disait ça devant son frère. Lui, ça le rendait fou. Donc il avait un problème, et c'était quelqu'un sans doute de très sensuel, très sensible, il suait facilement ce prêtre. Je m'en souviens. Ce n'était pas méchant après.

**AG** : Oui, mais c'en était pas moins enserrant. C'est le cas de le dire, et tout le génie du prédateur est d'exploiter la faiblesse et de faire participer la victime, suffisamment pour que la victime se sente honteuse et finalement participante à l'abus.

**M** : C'est pour ça que le point sur lequel j'ai eu le plus de difficulté c'est sur la question de pourquoi je me suis laissé faire. Je n'écris pas le mot complicité car je n'étais pas complice, mais c'est ça : pourquoi on ne se révolte pas. Je me suis révolté sur d'autres domaines, mais pas là-dessus.

**JMS** : Vous évoquez la solitude du pensionnat. Le fait de quitter sa famille pour une semaine, et même au début, deux semaines, voire un mois, c'est qu'on quitte ses parents, sa maison. Moi rentré le samedi soir, je les quittais le dimanche soir, la nuit, on prenait le train pour retourner à Cambrai. Le désarroi, les pleurs plus ou moins bien cachés d'un enfant de 10, 11, 12 ans, c'est assez inimaginable. Et cela crée objectivement une situation de grande vulnérabilité pour des personnes qui cherchent à en abuser. Il y a évidemment des enfants désarçonnés.

**M** : Moi j'ai accepté ça parce que c'était le prix à payer pour pouvoir faire des études. Mon père était commerçant, on rentrait le dimanche matin, 1h15 de transport, on prenait le tablier bleu pour aller au marché, on remballait, on terminait vers 2h, on déjeunait vers 2h30, à 5h on reprenait le métro, 1h15 à nouveau, et puis il y avait une cérémonie religieuse et une étude, quand on était grand à partir de la seconde. Donc n'on était jamais chez soi. On n'avait même pas le temps d'aller au cinéma avec les copains. Je m'échappais un peu pour aller voir des amis à la boulangerie et puis là on parlait de la Guerre d'Algérie, parce que deux des grands frères de mon ami étaient en Algérie. Ça je m'en souviens très bien, c'était avant 1962.



Donc les dimanches c'était ça. Quand on avait le tableau d'honneur, le premier prix d'excellence, on sortait le samedi soir, c'était formidable. Donc c'était la grande joie, ça valait le coup de travailler beaucoup pour avoir une fois par mois la possibilité de rentrer chez soi le samedi soir. Donc le terreau de la vulnérabilité est là, surtout quand on est surveillant de dortoir, parce que vous réglez sur votre monde. Vous faites ce que vous voulez, vous pouvez convoquer les élèves dehors. Moi je me souviens très bien de la disposition des lieux : la double porte, l'alcôve, la double porte dans le couloir avec l'intermittence de la minuterie. Donc on était dans le noir, on se faisait embrasser, tripoter.

**AG** : Et quand vous dites "on", ça veut dire que vous n'étiez pas le seul ?

**M** : Ah ça, je n'en sais rien.

**AG** : Vous n'en parliez pas avec les copains ?

**M** : Ah non ! Ce n'était pas possible, justement, non seulement la victime participe, mais on est soi-même dans l'omerta. Ce n'est pas l'Église, ce n'est pas l'institution qui est dans l'omerta, c'est le système de prédation qui repose sur l'omerta. On ne sait même pas si c'est bien ou si c'est mal, je ne parle pas de l'hôtel, là. On n'a pas de sens du bien et du mal dans ces affaires-là, puisque c'est un prêtre. Un prêtre surveillant éducateur. Heureusement, quand même, j'avais refusé qu'il soit mon confesseur, mon directeur de conscience. Parce que, quand même, je faisais attention.

**AG** : Et avec la participation des parents ?

**M** : De ma mère, oui. Mon père, il ne comprenait rien. Et ma mère, si, comme m'a dit un ami psychiatre, elle était dans le déni, parce que ça contrariait son projet pour moi.

**AG** : Mais est-ce qu'aujourd'hui, elle a réévalué la situation ?

**M** : Non, non jamais. Bon, elle a 97 ans, ce n'est plus possible. Elle est toujours vivante, elle ne parle plus beaucoup, pas du tout de ça. Elle a écrit un peu sur sa vie, mais elle a complètement évacué ce truc-là. Elle avait un petit courrier sur sa vie qui s'appelle : « L'histoire de notre vie. » Je l'ai retrouvé dans notre maison de campagne. Elle était bienveillante, elle a perdu deux filles, mes deux sœurs. (...) Il y a une maladie qui touche les femmes dans la famille. Donc ça, ça l'a beaucoup marquée. Puis le divorce de ses deux garçons l'a beaucoup perturbée, parce que c'était contraire à la doctrine, à ses valeurs, et en même temps c'étaient ses enfants. C'était compliqué pour elle. Je crois que ma chère maman n'a pas facilité non plus les choses, dans tous ces domaines-là.

**AG** : On revoit ça très fréquemment. L'audace des prédateurs qui parfois commettent leurs actes au domicile des parents. Parce que là on est quasiment au domicile, c'est à dire la maison de campagne, je l'emmène faire un tour...

**M** : Nous habitons en banlieue parisienne, et il m'a emmené dans les châteaux de la Loire. Je me souviens d'une scène un soir, il était venu dîner, et il m'explique dans le couloir que ma mère n'a jamais eu d'orgasme. Je suis désolé de la brutalité, mais il y a des phrases qui reviennent comme ça. Pourquoi il parlait de ça ? Qu'est-ce que ça voulait dire ? Le prêtre dit ça au fils. Donc, en fait, il était plus pervers que ce que je pensais. C'était un pervers masqué. Je me souviens de cette phrase, et moi je ne savais pas où me mettre. Et là je n'avais pas 12 ans, j'étais un peu plus âgé. On l'invitait, c'était très chic. Mes parents n'avaient pas beaucoup d'amis, donc ils ne recevaient jamais personne, mais avoir un prêtre à sa table, c'était extraordinaire. Pour ma mère, c'était merveilleux. C'était l'homme de confiance. Donc pourquoi on ne parle pas ? Pourquoi on ne se révolte pas ? Il y a tout ce que vous dites sur l'omerta, mais il y a aussi le fait de mettre en cause un choix structurant des parents, qui confient votre éducation à une institution religieuse avec des prêtres. Donc c'est une garantie de morale. En plus dans un collège où on ne rencontre pas de filles. Donc on est tranquille.

**AG** : En fait, il y a le même mécanisme pour les parents. C'est à la fois un abus des parents, et ils sont complices également. On retrouve ça dans énormément d'affaires.

**M** : Mais ça, ça ne peut fonctionner que parce que le gamin ne peut pas parler, mais il faut vérifier qu'il n'a rien dit. Et donc, en effet l'abuseur se fait adopter par la famille, il fait partie de la famille. On rend les parents complices de quelque chose qu'ils ne savent pas ; et ils deviennent complices malgré eux. C'est une complicité réciproque et construite. Donc ça c'est un vrai système. Ça se passe un peu plus tard ça, ça se passe après les affaires de l'hôtel dans la région de la Loire. Pour moi il y a trois phases : la phase du harcèlement, je ne me souvenais plus de tout ça. C'est en regardant dans mes papiers que j'ai retrouvé des chronologies, des bulletins scolaires... J'ai vérifié à quelle date j'avais eu mon premier bulletin de paye, c'était en 1964 j'étais encore très jeune. J'avais passé le bac, c'est à ce moment-là que je suis allé en Essonne. J'ai vérifié dans les archives qu'on m'a envoyées, et j'ai vu que les dates coïncidaient. J'ai fait ma petite enquête. Le problème c'est la mémoire, donc il faut faire un travail de chronologie.

**AG** : Dans ce système, chacun a un intérêt et chacun est tenu par son intérêt finalement. C'est là le côté très pervers.

**M** : C'est très distingué. La question de la reconnaissance est très importante, parce que j'ai toujours eu un parcours un peu conflictuel avec les institutions. Je pense que la reconnaissance, ce besoin et ce désir de reconnaissance, se mettent en place très tôt. Et donc on est manipulable, c'est pour ça que je ne me souviens pas des mots employés, mais au fond peu importe, parce que les structures de servitude volontaire sont bien en place.

**AG** : Mais cette expression me choque, parce qu'elle ne me semble pas correcte. Ce n'est pas volontaire, parce-que tu es pris dans les pattes, c'est involontaire.

**M** : Je dis ça parce que précisément, je cherchais à savoir pourquoi je n'arrivais pas à m'en démêler.

**AG** : Oui, mais ça c'est parce que vous étiez sous emprise.

**M** : Je m'en voulais, c'est pour ça que je dis « volontaire ». C'est comme si j'étais complice de ce qui s'est passé, mais tu l'as très bien formulé tout à l'heure : on fait participer la victime. Et on fait participer les parents, donc le système est clos.

**JMS** : Tout ce qu'on se dit à ce stade me conduit à penser qu'il serait du plus haut intérêt, compte tenu de ce que vous avez vécu, du chemin que vous avez parcouru après, que vous puissiez témoigner par écrit de cela, d'une manière anonyme si vous le souhaitez,

**M** : Moi je suis à votre disposition pour essayer cela. Je n'ai pas tout écrit, parce que d'abord ça me gêne d'écrire sur mon ordinateur. J'ai presque envie de l'effacer.

**AG** : Ah oui, il faut, il faut.

**M** : Mais je vais garder une trace écrite. Simplement je n'ai pas tout rédigé, et puis je ne dis pas tout dans mon papier. Je pensais que notre conversation ...

**JMS** : Mais ce qui se dit ici, mis par écrit puis relu, mérite tout à fait d'être mis en ligne, pour expliquer ce qui se passe dans la génération des abus avec un jeune de 12, 14, 15 ans. Et notamment, tout ce que vous dites sur le besoin de reconnaissance, c'est tellement essentiel, et sur cet échange complètement inégal où en réalité on fait participer la victime au malheur qui lui arrive. La victime est doublement victime, parce qu'on la fait participer de manière inconsciente, c'est ça qu'il faut faire comprendre. La victime est sur-victime parce

qu'on l'oblige à participer, et en général parce que quelque chose de profond en elle l'oblige à participer : le désir de réussite, le désir de reconnaissance, le désir sexuel etc.

**M** : Surtout, on est un agent actif de son refoulement. C'est frappant de constater le contraste entre la place que ça prend dans la vie ultérieure, et le silence qui entoure tout ça. C'est une omerta auto-imposée, un refoulement. Parce qu'avant d'arriver à un âge avancé, on ne mesure absolument pas l'impact que ça a. Moi je m'en suis rendu compte en écrivant. Sans vouloir, encore une fois, tout ramener à ça, quand même, c'est le point initial, le point de départ, à la fois des faits et de la situation. La situation est aussi grave que les faits, que l'ambiance. Mais c'est aussi parce qu'à 12-13 ans c'est le point de départ de la vie. Donc, il y a un télescopage, ça se passe à ce moment-là. C'est pour ça que la date que vous avez retenue est tellement importante, ce n'est pas un viol à 25 ans, ça n'a rien à voir.

**JMS** : Et vous aviez quel âge au moment des faits ?

**M** : 13-14 ans, je dirais.

**JMS** : Et en plus la perversité d'un voyage proposé à une famille qui ne prend pas beaucoup de vacances sans doute ?

**M** : Oui, bien sûr.

**JMS** : Et donc le fait que le prêtre propose, dans le cadre d'un éveil, de l'éducation de l'enfant, de l'emmener visiter les châteaux de la Loire, faire de l'histoire ...

**M** : Oui voilà c'est ça. Il leur a fait croire qu'il était du Loir-et-Cher, mais j'ai vérifié : ce n'est pas vrai.

**AG** : Donc il y a quand même une dimension perverse.

**M** : Oui c'est sûr, mais à l'époque je ne m'en rendais pas compte. Il leur a fait croire qu'il était du Loir-et-Cher, qu'il avait de la famille dans le département, sa mère etc. Mais tout était faux.

**AG** : Ce que j'entends dans le préjudice qui est porté, ce préjudice spécifique, c'est quand même qu'on est plus proche d'un empêchement d'être que de la souffrance. C'est à dire que l'erreur à ne pas faire, et que font souvent les jurés, c'est qu'on cherche un préjudice qui soit quantifiable dans la souffrance etc. Mais là on est dans un empêchement d'être. Vous voyez ce que je veux dire ?

**M** : Je ne connaissais pas cette expression, mais je pense que c'est ça, oui. La souffrance, elle n'est pas là ; la souffrance, c'était la solitude de l'internat en fait. Là, on n'est pas dans la souffrance. On est vampirisé par quelqu'un. C'est pour ça que j'ai parlé de harcèlement. J'ai hésité à employer ce mot, mais je l'ai employé après, quand j'étais un peu plus âgé, capable de me défendre et de dire non, de ne pas répondre au téléphone... Mais j'ai mis très longtemps, plusieurs mois, à lui faire comprendre que je ne voulais pas. Il était de plus en plus insistant, à mesure que je grandissais.

**AG** : Il y a des victimes d'abus pour lesquelles, dans le fond, c'est le combat de leur vie. Leur vie entière, elles dépensent une énergie considérable à lutter contre la colère, contre le dégoût etc.

**M** : C'est une vie, un combat, c'est trouver de la stabilité ; je crois enfin l'avoir trouvée. Mais à un certain prix quand même.

**AG** : Ce qui est très intéressant, c'est ce que chaque témoignage, riche comme le tien, analysé et analytique, peut offrir aux autres. On a des témoignages de gens qui n'ont jamais parlé, je pense à la semaine dernière, où une personne qui a 72 ans n'a jamais parlé à personne de ce qui lui était arrivé. Ni à sa femme qui était

décédée il y a 5 ans, ni à ses enfants, ni à personne. Et alors là, c'est un témoignage tout à fait différent, parce qu'il en parle pour la première fois, et reviennent des souvenirs pour la première fois.

**M** : Moi j'en ai parlé à mes parents, point. Et puis à ma compagne, mais elle ne sait pas les détails. Je n'ai jamais donné de détails. Mais c'est elle qui m'a fait comprendre que c'était probablement l'origine de mes problèmes, parce que, elle, c'est son métier. C'est une élève de Françoise Dolto, et en plus elle est spécialisée dans les enfants, enfin maintenant un peu moins. Elle a une très grande expérience. Je n'en ai jamais parlé à mon frère. Il a trois ans de moins que moi, et il était dans le même Collège. Donc, je le protégeais aussi mon frère. Je n'en ai jamais parlé à qui que ce soit. Sauf à ma femme.

**AG** : Il y a des gens, je pense à quelqu'un qui était ici, qui avait 80 ans. C'est arrivé en 1948, et il a écrit. C'est très intéressant, il s'est mis à écrire sa vie, qui tourne autour de ça. Il nous a expliqué qu'il avait écrit ça pour ses enfants, il n'a pas montré le manuscrit, mais il écrit pour ses enfants. Et il a élaboré plein de choses, il nous a remis son texte qui est formidable d'ailleurs. Et il éclaire des choses que tu n'éclaires pas, c'est ça qui est extrêmement important pour nous, parce que, dans notre rapport, on aura à écrire des choses sur ce type de contenu très particulier dont n'ont pas du tout conscience les évêques et les prêtres. Et par certains côtés, on ne peut pas leur reprocher parce que c'était une époque où la psychologie était très très sommaire. Je pense à une conférence, la semaine dernière, d'une personne qui vient de Rome, très calée, qui fait un cours d'anthropologie chrétienne, et qui présente l'homosexualité comme une tare, une immaturité dans un collège religieux. En 2019.

**M** : L'écriture, j'y ai pensé, mais moi je ne peux pas écrire là-dessus. J'ai commencé à écrire des choses, mais qui sont uniquement autour de mes voyages. Je ne peux pas. Après tout, c'est plus utile de parler ici que d'écrire là-dessus. Si j'écris un itinéraire personnel, ça ressemblera plus à des Mémoires de diplomate, mais je ne parlerais jamais, j'avais décidé de ne rien dire de personnel. Mais là aussi, c'est drôle ce que tu dis, parce que je comprends pourquoi j'ai écrit. Ce que j'écris, c'est sur mes 50 ans de voyage, j'écris sur tout, sauf sur ma vie personnelle, parce que je n'y arrive pas. Je ne peux pas. J'ai commencé en parallèle. C'est sur mes voyages. J'en suis à un point où, justement c'est comme si j'étais allégé et, pour la première fois, j'ai changé de registre d'écriture. Je ne vais plus écrire sur la géopolitique ou sur les frontières, puisque c'est mon métier.

**AG** : Sans faire de psychanalyse, mais écrire sur les frontières, c'est un peu écrire sur les limites.

**M** : Moi, j'ai découvert l'importance des frontières via l'analyse lacanienne sur le thème de la loi. Je suis pas du tout sur la ligne du sans-frontières. Peut-être qu'un jour, c'est une possibilité ; je me dis que je vais écrire un livre sur ma vie de voyageur, et puis ensuite j'écrirai peut-être autre chose. Vous avez raison, il faut écrire.

**AG** : Alors oui, surtout pour quelqu'un qui a la facilité d'écriture et de conceptualisation. Parce qu'il y a des gens qui ne peuvent pas faire le chemin que vous avez fait.

**M** : C'est grâce à vous, parce que s'il n'y avait pas eu cette commission ! Vous vous rendez compte ?

**AG** : Non mais ça, c'est un service à rendre à la fois aux victimes, à la société française et, au-delà de la société française, aussi à l'Église. Parce qu'il est clair qu'au niveau du vocabulaire elle a changé, clairement. Elle commet quand même un certain nombre de bourdes. Ce prélat qui, parlant de victimes, parle de victimes professionnelles. Là, on en est un peu accablés ou consternés. Donc l'Église a fait un grand chemin, mais elle a absolument besoin d'être confrontée à la réalité de ce qu'il s'est passé.

**M** : Ce n'est pas une question institutionnelle. Il y a la doctrine et puis il y a l'anthropologie. Et les contradictions.

**AG** : Oui, parce que dans le fond, deux choses pour le prêtre sont importantes, c'est que sa vocation est déterminée à l'âge auquel vous subissez la prédation, et donc ça le bloque dans une sexualité immature, qui

peut expliquer des comportements immatures, parce que lui-même s'est arrêté à ce moment-là. Et donc la relation du prêtre en question avec son frère, c'est révélateur de l'immaturation constitutionnelle de la vocation des prêtres, notamment en France, par les petits séminaires, qui étaient la principale source de recrutement. Et puis, on trouve une analogie avec des artistes aussi, comme Polanski. C'est à dire qu'on fait un sacrifice qui nous assure une impunité. Un sacrifice de notre sexualité, de l'argent, de tout. Et du coup, ce sacrifice devient source d'impunité, et ce que je trouve très intéressant, c'est qu'on a quelque chose d'analogique dans l'artiste qui sort de l'ordinaire, qui s'estime dans l'impunité. C'est quelque chose de très profond.

**M** : Parler de Polanski est audacieux tout de même.

**AG** : Tous les artistes revendiquent l'impunité, les crève-la-loi. Nathalie Llic a écrit des choses magnifiques là-dessus. Un artiste fait une performance qui consiste à voler un objet, à le voler puis à l'exposer, c'est ce côté pervers. Il expose cet objet, le véritable propriétaire visite l'exposition et retrouve l'objet qui lui appartient. Il demande alors qu'on lui redonne cet objet, car c'est à lui, il le reprend, incident etc. Il y a la revendication d'être un être à part, et donc de ne pas être soumis à la loi. Ce que disait un ami prêtre, c'était : "Tu sais nous, on nous donne tout en bloc, et on reprend tout en détails". Mais du coup ça donne un droit de piller le corps des autres..., pour certains.

**M** : Ce n'est pas le droit, c'est le don total versus les petits arrangements. Le petit bidouillage quoi.

**AG** : C'est ça. Alors que l'homme ordinaire est tenu par la loi. On est donc dans quelque chose de très profond. Et les gens qui ont la capacité d'analyser sont importants, parce que nous on fait des appels à témoignages, peu relayés par l'Église, c'est le moins qu'on puisse dire, c'est un euphémisme, et ce qui débloque les témoignages, ce sont les hommes qui disent : "Cet homme, cette femme a vécu et dit exactement ce que j'ai vécu". Et ça, ça sert de patron d'expérience. C'est pour ça qu'on a justement besoin de mettre en ligne, de proposer des témoignages.

**M** : C'est la deuxième étape, l'étape d'utilité sociale. Dans un premier temps, c'était d'exprimer les choses devant vous.

**JMS** : Ce qui est fascinant, c'est que d'octobre à novembre, en termes de témoignages à partir des statistiques que j'ai reçues hier, on a multiplié par quatre le nombre d'appels reçus. On est passés de 222 à 882.

**M** : Pour quelles raisons ?

**JMS** : Tout simplement parce que l'actualité de l'Église catholique, l'assemblée générale de la Conférence des Évêques, a remis le sujet des abus sexuels à l'ordre du jour ; des victimes ont pu s'exprimer dans les médias, notre Commission a parlé, le procès Barbarin a commencé en appel..., tout ceci a créé un climat qui fait qu'en dépit de la difficulté de l'Église catholique à faire connaître l'appel à témoignages de la commission, les choses bougent d'autant que nous faisons preuve de transparence. Je note que certaines congrégations religieuses le font en pensant que le salut aujourd'hui n'est plus dans la dissimulation et l'omerta, mais dans la mise en lumière de ce qui s'est passé. D'autres congrégations ne le comprennent pas, et la Conférence des évêques a toujours de la difficulté, pas au niveau de sa tête, mais à celui de certains évêques et diocèses. Et donc, hormis des séquences exceptionnelles, notre parole n'est pas assez entendue, alors que cela serait extrêmement utile. On n'arrive toujours pas à trouver dans beaucoup de paroisses en ce moment les affiches et les flyers que la commission a fait imprimer et distribuer. Et donc, on est obligé de passer par le truchement des médias nationaux, de la presse quotidienne régionale, pour faire entendre des paroles des victimes. Cette parole est essentielle. Et c'est elle qui provoque ce multiplicateur par quatre.

**M** : Oui, tout à fait.

**AG** : Parce qu'en matière de viols en droit commun, vous savez que le chiffre de rapports à la police et aux



## Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église CIASE

autorités est de moins de 10%. Il y en a 90% qui ne sont jamais rapportés. Et je pense que c'est la même chose en termes d'abus sexuels dans l'Église. C'est à dire que moi je pense aux 90 ou 95 personnes qui sont engluées dans cette bête intérieure, et qui ne s'en sortent pas. Et pour eux, la CIASE, c'est très important, parce que c'est quelque chose qui vient permettre une sorte de regard rétrospectif sur toute une existence.

**M** : Un regard rétrospectif qui n'est possible qu'assez tard dans la vie. Sinon c'est trop coûteux et trop douloureux. Parce que ça réactive des choses. On vit mieux en laissant ça de côté, en laissant ça sous le tapis et en oubliant. Parce que c'est trop compliqué. Il faut un certain détachement.

**AG** : Oui parce que vous avez réussi à rendre ce poids extrêmement productif par les écrits.

**M** : Oui, et aussi grâce à l'opportunité que vous offrez. Imaginons qu'il n'y ait pas eu de Commission ? Qu'est-ce qu'on fait ? C'est parce qu'on ne peut pas écrire non plus. Enfin certains peuvent, mais on vit avec ça jusqu'à la fin.

**JMS** : Il y a une intuition très juste du secrétaire général de la CEF, Olivier Ribadeau Dumas. Quand il m'appelle pour me pressentir pour composer et présider cette Commission, il me dit : "Si des victimes demandent à être entendues, ce serait bien que la Commission les écoute, c'est une étape extrêmement importante". Il a vu très juste sur l'enjeu et la méthode.

**M** : Il a vu les deux aspects.

**AG** : Il est absolument, comme diraient les anglais « *instrumental* », pour faire ça. C'est quelqu'un d'extrêmement brillant.

J'en reviens à cette affaire de systémique parce que c'est vraiment très intéressant. Dans le fond l'Église il y a quelque chose de systémique dans l'abus, au niveau du bloc collège, de la vie du clerc, de la relation avec les parents et les enfants. On voit bien comment ça s'articule, et c'est adossé à une ambiance, à un siècle on pourrait dire. L'Église officielle est partie prenante comme enveloppe, parce qu'elle ne fait pas son travail. Elle renforce le système en ne faisant pas son job d'instance tierce. Finalement, elle ne participe pas directement, mais quand elle en entend parler, elle ne fait rien.

**M** : Je n'ai jamais entendu parler de tout ça au collège. Enfin je ne m'en souviens pas. Mais c'est un système en effet. On est confiés par ses parents à des prêtres, des saints hommes qui sont chargés de votre éducation dans tous les sens du terme. C'est le monde à l'envers. Donc il n'y a pas que les faits eux-mêmes dans un collège, il y a la durée. On est en cohabitation forcée. Et je pense que c'est la raison pour laquelle j'ai imposé à mes parents de partir de ce collège.

**AG** : Donc c'est ça, vous avez fait une Terminale dans un établissement parisien ?

**M** : Oui, ça leur a coûté cher.

**AG** : Et c'était beaucoup plus près de la maison de vos parents.

**M** : Oui, puis voilà, j'avais une vie normale, j'en avais marre d'être interne.

**AG** : Et vous êtes bachelier de 1963 ?

**M** : A l'époque on passait deux bacs, attendez j'ai la chronologie. Oui, c'est ça, le premier bac en 1962, le vrai baccalauréat en 1963. Ensuite un peu de politique à la Catho, un peu de droit à Assas, droit constitutionnel, et puis l'histoire à la Sorbonne.

**AG** : Ce qui est formidable, c'est que moi aussi j'ai été pensionnaire et la description du dortoir m'a fait me souvenir de l'emplacement du prêtre qui était dans une petite chambre. L'alcôve juste à côté de la porte.

**M** : Oui c'est ça, juste après la porte d'entrée. Ça faisait comme une grande porte, il était juste à côté, puis de l'autre côté il y avait les douches où l'on avait le droit d'aller seulement le samedi matin. Une douche par semaine. On se lavait à l'eau froide. Le corps a un statut particulier quand même dans l'Église.

**AG** : En même temps, c'était lié à une certaine conception de la propreté et de l'hygiène.

**M** : Oui, pourtant on faisait beaucoup de sport, il y avait une équipe d'handball. J'étais capitaine de l'équipe. On était toujours battu par les Arméniens du collège parce qu'ils avaient des ruses, ils étaient petits, souples et parlaient en arménien, donc nous on ne comprenait rien. Non, il y avait de bons côtés.

**JMS** : Merci beaucoup pour ce témoignage très riche et très précieux, qui rend un très grand service à la fois à la Commission, à ses membres, mais aussi aux victimes, à l'Église et à la société. C'est tout à fait clair.

**M** : Je vous remercie parce qu'en fait c'est vous qui me donnez l'occasion de parler, c'est vraiment libérateur. Donc moi je suis à votre disposition pour reprendre le texte, le compléter éventuellement. C'est anonymisé en ce qui me concerne. Est-ce que ça doit l'être aussi pour le prêtre en question ? Peu importe ?

**JMS** : Oui, je pense que c'est nécessaire, même s'il est décédé. Tant qu'une personne privée met en cause une autre personne, c'est sa responsabilité ; mais il n'est pas possible que la CIASE paraisse, en diffusant un témoignage désignant nominativement un agresseur, prendre position sur sa culpabilité. L'auteur du témoignage choisit de faire connaître son nom ou pas, mais nous veillons à ce que la mention du prédateur soit effacée. La grande difficulté, c'est la mention des tiers, car il faut éviter de mettre en cause trop directement des tiers vivants. Mais dans le récit qui est le vôtre, il n'y a pas d'évêques ni de supérieurs majeurs de congrégations, qui ont souvent couvert des faits par leur silence, comme on a pu l'entendre dans d'autres affaires. Dans ces cas, nous rendons anonyme le nom du supérieur concerné en écrivant : « L'évêque de /X/ », ou : « Le supérieur majeur des /Y/ ».

**M** : La seule fois où j'aurais pu dénoncer cette situation, je ne l'ai pas fait.

**AG** : Un témoin, une victime nous a un jour dit, en rentrant ici : « C'est comme si vous me demandiez de me jeter du deuxième étage de la Tour Eiffel. »